

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.
- Identifier le risque électrique en BT, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques en BT.
- Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée en BT.
- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc...),
- Effectuer une manœuvre de consignation.

Public et prérequis

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électrique » appelé à effectuer des opérations simples, d'intervention de remplacement, et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Avoir des notions élémentaires en électricité et connaître les techniques de raccordement est requis.

Démarche et moyens pédagogiques

Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.

Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Evaluation et validation

Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM lors de la 2ème journée (durée 30 mn)
Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la fin de la 2ème journée (dont 2h pratique).
Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc., ...),
Effectuer une manœuvre de consignation.
Effectuer le remplacement d'un fusible.
Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage. Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension
Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.
Savoir évoluer dans un environnement à risque

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates

A déterminer



Pôle Formation UIMM Centre-Val de Loire

AFPI

CFAI

Trajectoire Industrie

ITII

En partenariat avec l'AFPI CENTRE VAL DE LOIRE

Contenu pédagogique

Présentation

- ✓ De l'animateur
- ✓ Des participants
- ✓ Du programme de formation.

Enseignement théorique

- ✓ Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique.
- ✓ Les grandeurs électriques.
- ✓ Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- ✓ Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension, les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT, la TBTS et TBTP
- ✓ Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- ✓ Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
 - Chargé d'opération BE Manœuvre : rôle et limite des opérations
 - Chargé d'intervention BS : rôle et limite des opérations
- ✓ Outillage électrique portatif à main
- ✓ Emplacements exposés, enceinte exiguë
- ✓ Connaître les procédures de raccordement, de remplacement.
- ✓ Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, vérification et utilisation des EPI appropriés,
- ✓ Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit,
- ✓ Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention élémentaire en BT,
- ✓ Les documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc....).
- ✓ Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :
Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.
Identifier le risque électrique en BT, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques en BT.

Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée en BT.

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc...),

Effectuer une manœuvre de consignation.

Public et prérequis

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électrique » appelé à effectuer des opérations simples, d'intervention de remplacement, et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Avoir des notions élémentaires en électricité et connaître les techniques de raccordement est requis.

Démarche et moyens pédagogiques

Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.

Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Evaluation et validation

Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM lors de la 2ème journée (durée 30 mn)

Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la fin de la 2ème journée (dont 2h pratique).

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc., ...),

Effectuer une manœuvre de consignation.

Effectuer le remplacement d'un fusible.

Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage. Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.

Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension

Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

Savoir évoluer dans un environnement à risque

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates

A déterminer

Option indice H0(v)

- ✓ Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
 - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- ✓ Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- ✓ Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques

Mises en situations pratiques

- ✓ Être capable :
 - D'analyser les risques électriques, principe d'action
 - De rédiger les documents applicables, à échanger et à transmettre
 - Réaliser des manœuvres dans le domaine de tension concerné, Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité,
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires, Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation,
 - De protéger la zone de travail par délimitation,
 - De réaliser une mise hors tension, ou remise sous tension
 - De réaliser une manœuvre, en sécurité
 - De rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
 - De réaliser une intervention de remplacement et de raccordement, en sécurité, et en effectuant une VAT.